

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18/10/2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021**

**2021 DU 122** Dénomination place en hommage aux femmes victimes de violences (13e).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place en hommage aux femmes victimes de violences " à une partie de la rue Berbier du Mets, à Paris (13e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 27 septembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2<sup>e</sup> commission,

Délibère :

La dénomination " place en hommage aux femmes victimes de violences " est attribuée à une partie de la rue Barbier du Mets, située au droit du n°1 et bordée par la rue de Croulebarbe, à Paris (13e).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**